

**COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM
SEANCE DU 23 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 23 février, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 13 février 2023, s'est réuni en la Salle polyvalente du SICTOM de Champagne Berrichonne sous la présidence de Monsieur VAN REMOORTERE Éric.

Nombre de délégués : - en exercice : 30 - présents : 19 - procurations : 4 - votants : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. BODIN Olivier délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. BONNET Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. GONNET Arnaud** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. GONTHIER Gilles** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme HERVET Maryse** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. JOLY Sylvain** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LAINEZ Sylvie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme LEPRAT Monique** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LOTH Christelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme MALLET Armelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. MAURICEAU Christophe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme MERIOT Nathalie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. METIVIER Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. MNICH Pascal** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. NORMAND Franck** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. QUANTIN Jean-Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. VAN REMOORTERE Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. VILLALDEA-AVILA Rafaël** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

SUPPLEANT : **Mme ROBERT Marinette** déléguée suppléante de la Communauté de Communes FerCher (de M. LAUVERGEAT Patrice délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher).

PROCURATIONS : **Mme CIRRE Marie-Line** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à Mme LEPRAT Monique déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher - **M. HERAULT Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. GONTHIER Gilles délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - **M. JACQUET Jean-Luc** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. VILLALDEA-AVILA Rafaël délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - **Mme SAUGET Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts a donné procuration à M. VAN REMOORTERE Éric, délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts.

ÉTAIT EXCUSÉE :

M. CHABANCE Fabrice délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. LEGNIER François** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme ABRIOUX Sylvette déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. AUDEBERT Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. PARAGE Frédéric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme PROGIN Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. RENAUDAT Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM - SEANCE DU 23 février 2023

Nombre de délégués

En exercice : 30
Présents : 19
Procurations : 04
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux-mille-vingt-trois

Le 23 février

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M
dûment convoqué s'est réuni en session
ordinaire, sous la présidence de

M. Éric VAN REMOORTERE

Date de convocation : Le 13 février 2023

N° : 230223_01

OBJET : Portée à connaissance permettant de modifier l'arrêté ICPE du site Vœu lieux dit « l'échineau » - Ajout d'une installation photovoltaïque au sol

La société RWE souhaite développer un projet photovoltaïque au sol sur un terrain situé au lieu dit « l'échineau » sur les communes de GIROUX et PAUDY. Le SICTOM étant en responsabilité du sous-sol de ce site dans le cadre d'une obligation trentennale, il convient d'autoriser M. le président à déposer le porté à connaissance permettant la suite du projet de RWE.

Avis du bureau : Avis favorable

Délibération :

Vu le CGCT

Vu le CGCT

Vu les statuts du SICTOM

Vu l'arrêté 92-E-1057 du 25/05/1992 portant sur l'autorisation d'exploitation du site d'enfouissement

Vu l'arrêté 2003-E-1614 du 11/06/2023 portant fermeture et remise en état du site d'enfouissement

Après avoir entendu l'exposé, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'autoriser M. le président à déposer la demande de mise à jour de l'arrêté ICPE

Le secrétaire de séance
M. GONNET ARNAUD
Délégué titulaire de la
Communauté de Commune Champagne Boischaux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 27/02/23

Publié ou Notifié le : 28/02/23



Pour avis et traitement



M. Le Président

M. Éric VAN REMOORTERE